

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: COBIOFILM+

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: BE2023-0017

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0031613-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	2
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

COBIOFILM+ COBIOFILM COBIO' FILM COBIO ISB
COBIOFILM+ COBIOFILM COBIO' FILM COBIO ISB
COBIOFILM+ COBIOFILM COBIO' FILM COBIO ISB
COBIOFILM+ COBIOFILM COBIO' FILM COBIO ISB

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	LABORATOIRE COBIOTEX
	Adresse	26 Avenue GUSTAVE EIFFEL 33700 MERIGNAC France
Numéro de l'autorisation	BE2023-0017	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0031613-0000	
Date de l'autorisation	13/12/2023	
Date d'expiration de l'autorisation	06/12/2033	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	GREENAXION
Adresse du fabricant	11 RUE DES ENTREPRENEURS ZA DU, Le Haut Bois 44430 Le Landreau France
Emplacement des sites de fabrication	11 RUE DES ENTREPRENEURS ZA DU, Le Haut Bois 44430 Le Landreau France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1245 - Bacillus amyloliquefaciens
Nom du fabricant	LABORATOIRE COBIOTEX
Adresse du fabricant	26 AVENUE GUSTAVE Eiffel CS 70101 33701 Mérignac France
Emplacement des sites de fabrication	37 avenue Albert Schweitzer B.P. 33402 Talence France

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Bacillus amyloliquefaciens		Substance active			0,05

2.2. Type de formulation

WP - Poudre mouillable

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	
Conseils de prudence	[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire. Porter des gants de protection et des vêtements de protection..

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Bactériostatique et levurostatique dans les bâtiments d'élevage

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Action bactériostatique et levurostatique dans les bâtiments d'élevage (hygiène vétérinaire) sur surfaces dures poreuses et non poreuses. Application sur les murs des bâtiments d'élevage (hors abreuvoirs et mangeoires). Ce produit est un biocide et un bactériostatique. Il agit par application sur la flore bactérienne présente sur les surfaces des bâtiments d'élevage (poulets de chair, dindes, faisans, cailles, canards, oies, pintades, porcs à l'engraissement) préalablement nettoyées et désinfectées (à l'exception des mangeoires et abreuvoirs).
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Application par pulvérisation sur les surfaces dures non poreuses et poreuses et les murs des bâtiments d'élevage Pulvériser une suspension de 1,67 % (poids/volume) du produit dans de l'eau non chlorée sur les surfaces des bâtiments d'élevage à raison de 60 ml/m ² (1 g de produit formulé/m ² \approx 1x10 ⁶ UFC/m ²).
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 60 mL/m ² Dilution (%): 1.67 Nombre et fréquence des applications: Le bâtiment d'élevage doit être à une température comprise entre 20 et 30 °C après l'application du produit. Un renforcement de <i>B. amyloliquefaciens</i> ISB 06 peut être effectué avant l'entrée des animaux en répétant le traitement 24 à 48 heures après la première application. L'effet dure au moins 28 jours.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon PEHD, 1 500 ml (env. 1 100 g), matériau blanc opaque

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

voir mode d'emploi

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

voir mode d'emploi

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

voir mode d'emploi

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

voir mode d'emploi

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

voir mode d'emploi

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

La suspension doit être préparée dans de l'eau non chlorée 1/2 heure à 1 h avant utilisation. La suspension doit être utilisée sur des surfaces sèches, propres et désinfectées. Appliquer le produit 24 à 48 heures après les étapes de nettoyage chimique et de désinfection, en s'assurant que la surface est complètement sèche.

Pulvériser une suspension de 1,67 % (poids/volume) du produit sur les surfaces des bâtiments d'élevage à raison de 60 ml/m² (1 g de produit formulé/m² \approx 1x10⁶ UFC/m²).

1 kg de produit est dilué dans 60 l d'eau pour 1 000 m² de surface dure, soit 1 g de produit formulé/m² \approx 1,0x10⁶ UFC/m².

Pulvériser la solution du produit en fines gouttelettes sans ruissellement sur toutes les surfaces et tous les équipements des bâtiments d'élevage vides. Laisser sécher le produit avant le retour des animaux. Veiller à ce que la température du bâtiment soit comprise entre 20-30 °C après l'application et que l'humidité soit comprise entre 60-90 % pour des conditions optimales.

Éviter de traiter les mangeoires et les abreuvoirs.

Un renforcement du traitement peut être effectué avant l'entrée des animaux en répétant le traitement 24 à 48 heures après la première application. La suspension doit être préparée séparément pour chaque traitement. Le bidon doit être entièrement vidé à chaque utilisation. Si le bidon n'est pas entièrement vidé après chaque utilisation, le produit reste efficace pendant 24 mois, s'il est stocké à l'abri de la lumière, de l'humidité et à température ambiante.

Le produit agit comme un biofilm positif et oriente favorablement l'écologie microbienne des surfaces abiotiques pour limiter la croissance des micro-organismes présents dans l'environnement. Ce biofilm positif n'est activé que dans des conditions environnementales favorables (température, humidité, nutriments, teneur en oxygène). Une efficacité complète n'est obtenue que dans le strict respect des conditions d'utilisation.

5.2. Mesures de gestion des risques

N'utiliser que dans des bâtiments d'élevage vides. Seuls les utilisateurs portant un équipement de protection sont autorisés à pénétrer dans les zones de traitement.

Ne pas appliquer sur les abreuvoirs et les mangeoires.

COBIOFILM+ contient du *Bacillus amyloliquefaciens* ISB06. Les micro-organismes peuvent être à l'origine de réactions de sensibilisation.

Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection respiratoire pendant le mélange, le chargement et l'application du produit.

Le mélange et l'application du produit ne doivent être effectués qu'à l'intérieur, par des professionnels et sur des sols imperméables afin d'éviter tout rejet direct accidentel dans l'environnement.

Éviter la formation de poussières.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Premiers secours :

En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste consulter un médecin.

En cas d'inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. consulter un médecin.

Aucune mesure supplémentaire d'ordre médical ni de traitement spécial n'est nécessaire, à l'exception de celles énumérées ci-dessus.

Mesures d'urgence pour protéger l'environnement:

Recueillir le produit avec des moyens adéquats afin de le recycler (si possible) ou de le détruire. Après avoir recueilli le produit, nettoyer le sol à l'eau.

Le rejet du produit dans l'environnement ne présente aucun danger.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Une fois le traitement terminé, éliminer les restes de produit ainsi que l'emballage conformément à la réglementation environnementale en vigueur. Le produit dilué peut être évacué dans les égouts municipaux ou éliminé dans le dépôt de fumier selon les exigences locales

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver dans l'emballage d'origine fermé, à l'abri de la lumière, de l'humidité et à température ambiante. La durée de conservation du produit est de 2 ans.

6. Autres informations

Le produit contient des matériaux sous forme nanométrique.
COBIOSAFE+ contient *Bacillus amyloliquefaciens* ISB06. Les micro-organismes peuvent être à l'origine de réactions de sensibilisation.